



Le Bulletin bimensuel

Le 11 juin 2004 Volume 17 Numéro 9

ROYAUME-UNI : BLÉ COMMUN ET BLÉ DUR

Le Royaume Uni (R.-U.) est un marché très important pour blé canadien, et en 2002-2003, se classait comme troisième destination en importance pour les exportations de blé canadien (sauf de blé dur), après le Japon et le Mexique. À moyen terme, les importations de blé canadien autre que le blé dur au R. U. devraient rester stables, puisque en 2005, l'UE dissociera complètement de la production la plus grande partie de ses subventions. Le présent numéro du Bulletin bimensuel examine la situation et les perspectives du secteur du blé du R. U., ainsi que les possibilités de commerce avec le Canada.

Politique agricole

Le Royaume-Uni regroupe l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. En matière d'agriculture, le gouvernement du R.-U. a adopté la voie du libre échange et une approche privilégiant le rôle du marché. Le R.-U. appuie les réformes de la Politique agricole commune (PAC) qui prévoient la réduction des paiements en vertu du prix de soutien et qui encouragent les producteurs à établir leurs intentions d'ensemencement en fonction des signaux du marché et des besoins des consommateurs. La politique agricole du R.-U. met l'accent sur l'environnement et sur la salubrité des denrées.

Le plan stratégique 2001-2006 définit la politique en matière de salubrité des aliments du R.-U. Ses objectifs sont les suivants : réduire les toxi-infections alimentaires en améliorant la salubrité des aliments tout au long de la chaîne alimentaire, promouvoir de saines habitudes alimentaires, encourager des pratiques d'étiquetage fiables au sein de l'industrie, renforcer l'application de la loi touchant les aliments et créer un processus d'établissement des politiques qui prévoit des consultations publiques.

Politique visant le blé

Dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune de juin 2003, l'UE a annoncé, en juillet de la même année, qu'elle dissociait progressivement, de 2005 à 2007, la plupart de ses subventions agricoles de la production. Elle les fusionnera dans un seul paiement lié à l'atteinte de certaines normes d'environnement, de salubrité des aliments et de protection des animaux.

La réduction du soutien aux producteurs de blé dur de l'UE, au cours des trois ou quatre prochaines années, devrait entraîner une baisse de la production de ce blé dans l'UE d'ici 2007, ce qui pourrait procurer de

nouveaux débouchés au Canada. Dans les régions de culture traditionnelle comme l'Italie, les paiements directs par hectare (/ha) aux producteurs passeront de 313 €/ha (504 \$CAN/ha), en 2004, à 285 €/ha (458 \$CAN/ha). Dissociées également de la production actuelle de blé dur, les subventions se fonderont sur une valeur historique des paiements. Les producteurs de l'UE pourront donc cultiver d'autres espèces que le blé dur sur des parcelles traditionnellement affectées à cette culture tout en bénéficiant de la subvention. Chaque pays de l'UE pourra dissocier 60 % de la subvention accordée au blé dur et continuer de lier le solde à la production courante, ce qui maintiendrait probablement les superficies en blé dur à peu près à leur valeur actuelle. En outre, on met sur pied un programme relatif à la qualité du blé dur, qui liera le soutien financier aux pratiques agronomiques recommandées, par

exemple l'emploi de semences certifiées. Cela devrait accroître la qualité de la production de blé dur de l'UE et risque de limiter la demande à l'importation.

En outre, au début de 2003, l'UE a institué des quotas annuels distincts pour l'importation de blé de qualité médiocre et moyenne, pour freiner les importations de blé provenant de Russie et d'Ukraine. Le Canada a eu droit à 38 000 tonnes (t), les États-Unis à 572 000 t et l'ensemble de tous les autres pays tiers à un contingent annuel de 2,37 millions de tonnes (Mt). Le Canada a déjà comblé 3 805 t de son quota pour 2004, mais, au 19 avril 2004, 2,19 Mt étaient disponibles en vertu du quota général des pays tiers et 449 460 t en vertu du quota États-Unis. Toutes les exportations contingentées sont frappées d'un droit préférentiel de 12 €/t (19 \$CAN/t), et les exportations hors contingent sont frappées

ROYAUME-UNI : BILAN TOUTS BLÉS CONFONDUS

<i>campagne agricole juillet à juin</i>	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	-2000	-2001	-2002	-2003	-2004p	-2005p
Superficie récoltée (kha)	1 847	2 086	1 635	1 996	1 837	1 965
Rendement moyen (t/ha)	8,05	8,01	7,08	8,00	7,78	8,24
.....milliers de tonnes.....						
Stocks de report	1 569	1 555	2 382	1 978	2 038	1 831
Production	14 867	16 704	11 580	15 973	14 288	16 200
Importations*	<u>1 244</u>	<u>1 194</u>	<u>1 490</u>	<u>1 107</u>	<u>950</u>	<u>1 000</u>
Offre totale	17 680	19 453	15 452	19 058	17 276	19 031
Alimentation humaine, semences, utilisation industrielle	6 744	6 787	6 738	6 739	6 716	6 735
Alimentation animale	6 246	6 894	6 158	6 876	6 529	6 800
Exportations*	<u>3 135</u>	<u>3 390</u>	<u>578</u>	<u>3 405</u>	<u>2 200</u>	<u>3 000</u>
Utilisation totale	16 125	17 071	13 474	17 020	15 445	16 535
Stocks de fin de campagne	1 555	2 382	1 978	2 038	1 831	2 496

* comprend les échanges avec les pays membres de l'UE

p : prévision d'AAFC, mai 2004

Source : Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du R.-U.

d'un droit de 95 € (153 \$) la tonne.

Production

Le climat et la topographie du R.-U. varient beaucoup de région en région. Le Sud de l'Angleterre est propice à la production de blé, ce qui fournit au producteur de cette région un avantage comparé. Les producteurs britanniques cultivent du blé d'hiver, du blé de printemps et du blé dur sur les deux cinquièmes des terres arables du R.-U. L'Angleterre produit près de 95 % de l'ensemble de la production de blé du R.-U. Quarante pour cent de l'offre de blé du R.-U. est produite dans les régions East Midlands et South East de l'Angleterre. Le blé d'hiver est semé de septembre à novembre, tandis que le blé de printemps l'est en mars ou avril. Au R.-U. les travaux de récoltes du blé commun ont lieu du début d'août à la fin de septembre. Le blé dur est récolté un peu plus tôt que le blé de printemps, soit dès le début de juillet et jusqu'à la fin d'août.

Les cultivateurs du R.-U. sont parmi les plus productifs et efficaces du monde. Les rendements de blé ont triplé depuis les cinquante dernières années, ce qui place le R.-U. au premier rang mondial en ce qui a trait au rendement le plus élevé. Le rendement moyen de blé établi sur cinq ans du R.-U. est de 7,8 tonnes par hectare (t/ha), comparativement à 2,1 t/ha au Canada. Les sélectionneurs du R.-U. ont mis au point des variétés à rendement élevé et les agronomes, des pratiques de croissance efficaces.

Pour 2004-2005, la superficie récoltée de blé commun au R.-U. est estimée à 1,97 million d'hectares (Mha), soit un peu plus qu'en 2003-2004, campagne touchée par de fortes précipitations qui avaient entraîné le report des semis et nuï à la croissance des cultures. La sécheresse qui a prévalu en fin de campagne a également eu une incidence sur les rendements moyens, ce qui a entraîné une révision des prévisions de production à la baisse. Pour 2004-2005, la production totale de blé est estimée à 16,2 Mt, en hausse de 1,9 Mt par rapport à l'année précédente, pourvu que les conditions météorologiques demeurent normales.

Pour 2004-2005, la superficie récoltée de blé dur au R.-U. est estimée à 1 000 ha et on s'attend à une production semblable à celle de l'année dernière, soit de 6 000 t. Le climat du R.-U. ne permet la culture du blé dur que dans une partie très restreinte du pays.

Consommation

Le blé est principalement destiné à la provende, puis à la consommation humaine et à une utilisation semencière. Le R.-U. est reconnu depuis toujours pour ses blés communs servant à la fabrication de pains, de petits gâteaux secs, de pains mollets, de gâteaux, de tartes et de pâte à pizza. Toutefois, on a récemment mis au point des variétés de blé de printemps panifiables, ce

qui permet aux meuniers d'utiliser davantage de blé interne plutôt que de l'importer de l'Amérique du Nord. En outre, l'adoption des variétés de blé panifiable par les cultivateurs est attribuable au grand écart de prix constaté au cours des dernières années entre le blé fourrager et le blé meunier. Aujourd'hui, l'offre de blé interne satisfait à 80 % des besoins des meuniers du R.-U.; ce pourcentage n'était que de 20 % en 1960. Actuellement, la consommation annuelle de farine par habitant est d'environ 76 kilogrammes (kg) au R.-U. et de 68 kg au Canada.

L'arrivée des nouvelles variétés et les progrès des techniques de cuisson font en sorte que les importations de blé sont passées de 2,5 Mt dans les années 1960, pour se situer entre 1,0 et 1,2 Mt aujourd'hui. Pour 2004-2005, l'utilisation interne est estimée à 13,5 Mt, en légère hausse par rapport à l'année précédente. L'utilisation du blé pour la provende a augmenté en 2000-2001 à 6,9 Mt, en raison de la crise de l'encéphalopathie bovine spongiforme au sein de l'UE et de l'interdiction d'inclure de la farine de viande et d'os dans l'alimentation animale. Pour 2004-2005, on prévoit une faible hausse de l'utilisation du blé pour la provende à 6,8 Mt.

Production de farine pour la panification

En 1961, à la suite de recherches au R.-U. sur la farine, la British Baking Research Association, rebaptisée depuis comme la Campden and Chorleywood Food Research Association, a introduit le procédé de panification Chorleywood, caractérisé par le pétrissage à haute énergie. En plus de rendre possible l'incorporation accrue de blé local et de prolonger la durée de conservation, ce procédé a permis d'accroître le rendement tout en écourtant de beaucoup la période de fermentation.

L'industrie meunière du R.-U. est très concentrée, compétitive et en plein essor. Au total, 33 sociétés exploitent 68 minoteries. Trois grandes sociétés occupent 60 % du marché de la farine. Par conséquent, les consommateurs du R.-U. peuvent se procurer du pain à un prix parmi le plus bas en Occident. La production totale moyenne de farine est d'environ 4,5 Mt par année à partir de 5,6 Mt de blé. Ce rendement est principalement dû à l'augmentation de la production de farine, à la suite du passage du maïs au blé comme source d'amidon. Au R.-U., la production moyenne annuelle par minoterie est de 66 000 t, comparativement en Italie, où on produit 4,7 Mt par année de farine, mais où la production moyenne annuelle n'est que de 13 100 t par minoterie.

La situation au R.-U. est particulière, car la majorité du blé est livrée directement de la ferme à l'utilisateur final, y compris aux meuniers, sans passer par le réseau des installations d'entreposage. Les principaux avantages de cette façon de faire sont la traçabilité, la rentabilité, la ségrégation variétale et la capacité de fournir de petits volumes de qualité précise. Le principal désavantage est que le blé n'est pas trié en ce qui a trait à la qualité, ce qui se traduit par une qualité variable au point de livraison. Actuellement, le R.-U. met l'accent sur l'amélioration de l'échantillonnage à la ferme et sur la promotion de la sensibilité au marché auprès des producteurs.

Les importations et les exportations de farine entre le R.-U. et les autres pays membres de l'UE ont augmenté, mais que légèrement, au cours des dernières années. Le R.-U. conserve toutefois un équilibre commercial sain et positif. Les exportations de farine de blé panifiable du R.-U., principalement vers l'Irlande, ont atteint le chiffre record de 125 800 t en 2001-2002. Selon les prévisions pour 2004-2005, les exportations de farine du

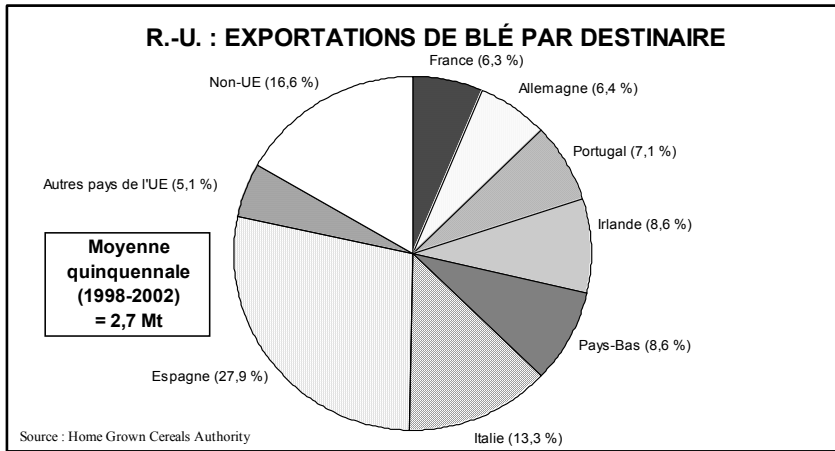
ROYAUME-UNI : BILAN DU BLÉ DUR

<i>campagne agricole juillet à juin</i>	1999 -2000	2000 -2001	2001 -2002	2002 -2003	2003 -2004p	2004 -2005p
Superficie récoltée (kha)	1	1	1	1	1	1
Rendement moyen (t/ha)	6	6	6	6	6	6
.....milliers de tonnes.....						
Stocks de report	0	0	14	17	24	22
Production	6	6	6	6	6	6
Importations*	<u>55</u>	<u>41</u>	<u>43</u>	<u>64</u>	<u>58</u>	<u>60</u>
Offre totale	61	47	63	87	88	88
Alimentation humaine, semences, utilisation industrielle	33	33	46	61	66	68
Exportations*	<u>28</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Utilisation totale	61	33	46	63	66	68
Stocks de fin de campagne	0	14	17	24	22	20

* comprend les échanges avec les pays membres de l'UE

p : prévision d'AAFC, mai 2004

Source : ONIC



R.-U. se chiffreront entre 100 000 t et 120 000 t, en légère hausse par rapport à 2003-2004, en raison de l'offre abondante de blé.

Les meuniers du R.-U. sont bien conscients de la qualité du blé moulu et de la farine produite. Les négociants et les meuniers exigent une source d'approvisionnement fiable de blé ayant des caractéristiques spécifiques et ils sont prêts à payer le prix fort. Par rapport au blé canadien, le blé commun du R.-U. a tendance à être plus tendre et à avoir une teneur moindre en gluten et en protéines. Par conséquent, le blé canadien produit une farine forte à teneur élevée en protéines insolubles (qui forment le gluten) et à teneur moindre en amidon. En revanche, le blé d'hiver du R.-U. produit une farine faible à teneur élevée en amidon et moindre en protéines insolubles.

Selon la publication World Grain, environ 65 % de la production de farine de blé intérieure est destinée à la fabrication du pain, 12 % à la fabrication de petits gâteaux secs et le reste, à la fabrication de divers gâteaux et produits de confiserie. Au cours des dernières années, la production de farine panifiable a augmenté légèrement en fonction de la demande accrue de farine pour la fabrication de pizza, de produits de restauration rapide et, de façon moins considérable, pour le marché du pain blanc.

L'industrie boulangère du R.-U. est constituée de deux types d'entreprises : les boulangeries industrielles, qui produisent principalement du pain emballé en grande quantité, et les boulangeries de supermarchés, qui fabriquent ou ne font que cuire sur place une gamme de pains croûtés. Les boulangeries industrielles occupent la plus grande part du marché, produisant environ les trois quarts du pain consommé au R.-U., ce qui représente neuf millions de pains par jour. L'économie d'échelle permet aux boulangeries industrielles de produire du pain de manière très efficace et de le vendre à bas prix. La nouvelle tendance des dix dernières années observée chez les détaillants qui produisent

leurs produits boulangers sur place exerce une pression sur les boulangeries artisanales ayant pignon sur rue.

Pâtes

La plupart du blé dur utilisé pour la fabrication des pâtes au R.-U. est importée du Sud de la France ou de l'Italie, puisque le climat du R.-U. n'est pas propice à la production de ce type de blé à grande échelle. Actuellement, la consommation de pâtes par habitant au R.-U. est de 2,5 kg par année, en comparaison de 6 kg au Canada.

Utilisation industrielle

L'augmentation de l'utilisation industrielle de blé au R.-U. est principalement axée sur la substitution possible des combustibles fossiles par d'autres formes de combustibles comme source d'énergie et de produits chimiques. Par conséquent, l'augmentation de l'utilisation industrielle dépend en grande partie des prix relatifs et des politiques gouvernementales.

Importations

Le R.-U. devrait importer 1,0 Mt de blé en 2004-2005, soit légèrement plus que l'année dernière, en raison de la production accrue attendue en UE. Environ 65 % des importations de blé du R.-U. proviennent d'autres pays de l'UE, principalement de la France et de l'Allemagne. En 2004-2005, la part des importations des autres pays membres de l'UE devrait s'accroître, en raison de l'augmentation prévue des stocks exportables en UE. Par conséquent, les importations des pays non membres de l'UE, comme le Canada, devraient connaître une baisse. Pour 2004-2005, les importations de blé en provenance du Canada sont estimées à 0,3 Mt, en légère baisse par rapport à l'année précédente. Les importations du Canada sont

constituées principalement de blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) n^{os} 1 et 2 à forte teneur protéique, qu'on mélange à des farines produites au R.-U. à plus faible concentration de protéine.

Presque tout le blé dur utilisé par le R.-U. est importé. En 2004-2005, il devrait importer 60 000 t, soit la même quantité que l'année précédente. La plus grande partie des importations de blé dur vers le R.-U. proviendront de pays membres de l'UE, notamment la France, l'Allemagne et l'Espagne. En 2003-2004, les importations de blé dur en provenance du Canada devraient atteindre 25 000 t et consister principalement en blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) de grades inférieurs. Pour 2004-2005 toutefois, les importations seront probablement nulles, principalement en raison du retour à la normale de la production de blé dur en UE.

Exportations

Le temps sec qui a prévalu en 2003-2004 en UE a réduit la production culturale dans plusieurs régions productrices de blé, ce qui a entraîné une demande accrue de grains fourragers du R.-U. L'Espagne, l'Italie et l'Irlande, principaux marchés du R.-U. depuis toujours, ont importé une quantité anormalement élevée de blé du R.-U. en 2003-2004. Cette hausse des exportations a toutefois été contrebalancée par la réduction des exportations vers de plus petits marchés, comme la Belgique, la France et les Pays Bas. À la suite de la récolte hâtive au R.-U., plus de 0,4 Mt de blé ont été exportées durant le seul mois d'août en raison de l'incertitude concernant la récolte de maïs française. Les exportations se sont toutefois contractées durant les mois suivants et sont actuellement estimées à 2,2 Mt, en baisse de 35 % par rapport à 2002-2003. Pour 2004-2005, les exportations de blé du R.-U. devraient augmenter à 3,0 Mt, en raison de l'accroissement prévu des stocks de blé exportables.

Le R.-U. n'exporte pas de blé dur depuis 1999-2000, puisqu'il est destiné surtout à la demande interne. Les stocks en fin de campagne du R.-U. se maintiennent entre 15 000 t et 20 000 t.

CANADA : EXPORTATIONS DE BLÉ ET DE BLÉ DUR VERS LE ROYAUME-UNI

campagne agricole (août à juillet)	1999 -2000	2000 -2001	2001 -2002	2002 -2003	2003 -2004p	2004 -2005p
.....milliers de tonnes.....						
Blé*	410	318	360	313	310	300
Blé dur	0	0	2	0	25	0

* sans le blé dur

p : prévision d'AAFC, mai 2004

Source : Commission canadienne des grains

La hausse du nombre de femmes au travail et de familles monoparentales ouvre de nouveaux débouchés au secteur agroalimentaire du R.-U. La nécessité de réduire le temps de préparation des repas et le rythme de vie effréné dans les grandes villes a augmenté la demande pour des produits pratiques, variés et à valeur ajoutée. En outre, la crise de l'ESB, la fièvre aphteuse et les préoccupations en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés font en sorte que les consommateurs portent une

attention particulière à ce qu'ils mangent. Par conséquent, les aliments préparés et les aliments santé, y compris les produits biologiques et à valeur ajoutée, continuent d'être prisés des consommateurs au R.-U.

Perspectives à moyen terme

À moyen terme, les besoins du R.-U. en blé commun et en blé dur continueront de dépendre de la production des autres pays de l'UE. Lorsque l'UE découplera progressivement son programme de

subventions agricoles, de 2005 à 2007, la superficie ensemencée et la production de blé dur au R.-U. devraient diminuer. Les exportations canadiennes de blé devraient rester stables, et le Canada devrait être dans une situation favorable pour continuer à

alimenter ce marché.

En ce qui concerne le secteur meunier du R.-U., il est probable que la production restera stable au cours des prochaines années et que la consommation ménagère de pain restera également stable. Il y a toutefois des possibilités de nouveaux débouchés dans le secteur de la production de farines destinées aux marchés des produits spécialisés, des aliments pour le petit déjeuner, de la pizza et des aliments prêts à manger.

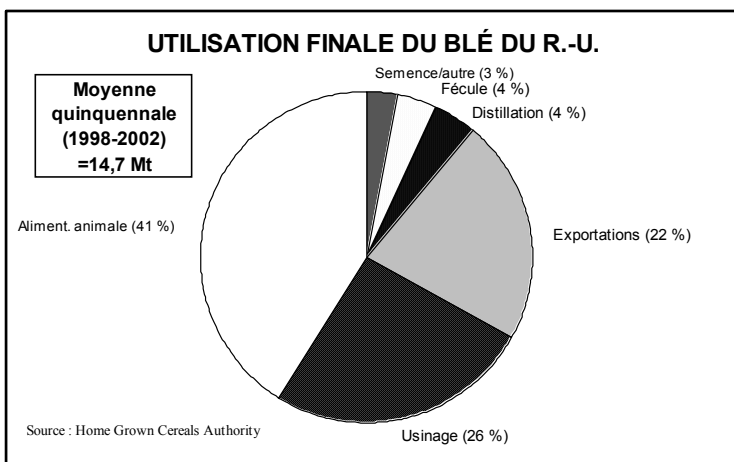
Occasions pour les exportations canadiennes

Les exportateurs canadiens continueront de trouver des occasions de marché pour des produits comme le blé dans le secteur de la transformation alimentaire du R.-U. Le blé canadien est recherché principalement en raison de sa grande qualité qui permet aux meuniers et aux boulangers du R.-U. de répondre à la demande croissante pour des pains de première qualité.

Pour de plus amples renseignements :

Bobby Morgan
Analyste du marché
Téléphone : (204) 984-0680
Courriel : morganb@agr.gc.ca

UTILISATION FINALE DU BLÉ DU R.-U.



LA WARBURTONS ACCORDE DES PRIMES POUR LE BLÉ CANADIEN

La société Warburtons, fondée en 1876, comprend 11 boulangeries et 9 entrepôts. Elle occupe le premier rang parmi les boulangeries indépendantes du R.-U. La Warburtons fait son pain à partir d'un mélange consistant à deux tiers de blé canadien et à un tiers de blé du R.-U. Le blé canadien utilisé est de grande qualité, cultivé en vertu d'un programme de contrats avec des producteurs canadiens. La Warburtons accorde à ces producteurs une prime par rapport au prix commandé par toutes les autres exportations de blé canadien à destination du R.-U. Pour la campagne agricole 2003-2004, la société a conclu des contrats avec quelque 800 producteurs canadiens visant la production d'environ 185 000 t de blé.

Selon la publication Info-Céréales de la Commission canadienne du blé, la Warburtons vend du pain qui renferme du blé roux de printemps de l'Ouest canadien, notamment les variétés Teal, Elsa et Barrie. Depuis 1994 la société travaille de près avec des producteurs, d'abord au Manitoba et plus tard en Saskatchewan, pour s'approvisionner en blé de grande qualité à identité préservée dont elle a besoin pour ses produits panifiés. À son centre de recherche à Brandon au Manitoba, la Warburtons analyse les échantillons de blé pour déterminer leur teneur en protéine et en humidité, leur poids spécifique et leur indice de Hagberg afin de s'assurer que le blé respecte les normes de qualité spécifiées. En veillant à l'isoler pendant le processus de l'entreposage et de l'expédition, la Warburtons s'assure que le blé qu'elle achète n'est pas mélangé à d'autre blé.

Les agriculteurs qui produisent du blé se conformant aux normes exigeantes de la Warburtons reçoivent une prime, qui se reflète en partie dans le compte de mise en commun de la CCB.

Les producteurs canadiens doivent présenter des échantillons du blé produit en vertu de leur contrat au laboratoire Warburtons situé à Brandon au Manitoba. Si les résultats de l'évaluation faite par le laboratoire sont favorables, le blé est acheminé dans le réseau de manutention. Bien que la Warburtons n'accepte pas tout le blé soumis, elle en utilise actuellement 86 %, soit environ 160 000 t. La Warburtons collabore avec deux sociétés céréalières canadiennes qui assurent la préservation de l'identité du blé visé par le contrat pendant son transport vers le R.-U.

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
 No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
 Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
 Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
 ISSN 1207-621X
 No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :

Commission canadienne du blé, Office national interprofessionnel des céréales,
 Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)